

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq le 26 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 19 septembre 2025

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Dominique PETITJEAN, Julie GIRARD, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Patrice BOUTHORS, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Daniel FAVRE conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Laurent DEMOLIS, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Hélène LEVA, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE

Procurations

M. Antonio PEREZ-RAMOS a reçu procuration de M. Alain GATTELET
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Laurence PILLONEL
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS
Mme Julie GIRARD a reçu procuration de Mme Josette CHAMBOUX
M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Italo GARD
Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Hélène LEVA
Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE
M. Jean-Marc LHERMET a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel FAVRE

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 27

Pour : 27
Contre : /
Abstention : /

3.6. DOMAINE ET PATRIMOINE - ACTES DE GESTION DU DOMAINE PRIVE - CONVENTION DE SERVITUDES ENEDIS POUR LA MAISON DE SANTE ET CRECHE

Madame le Maire,

INFORME qu'ENEDIS a confié au Bureau d'études LD CONCEPT, dont les bureaux sont situés 14 B avenue de la Dame, 74200 THONON-LES-BAINS (France), une étude du renforcement du réseau électrique pour la Maison de santé et crèche (privée).

RAPPELLE que la commune de Veigy-Foncenex, propriétaire de la parcelle cadastrée E 2949 concernée par ce projet, doit signer une convention de servitudes avec ENEDIS, afin de concéder certains droits de servitude réelle au profit de la distribution publique d'électricité.

Vu le projet de convention de servitudes devant intervenir entre la commune et ENEDIS,

Considérant que la parcelle concernée par ce projet appartient au domaine privé de la commune,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE Enedis à implanter sur la propriété les ouvrages décrits ci-dessous, sur la parcelle cadastrée E 2949 et dans le cadre de la convention de servitudes :

- 1 canalisation souterraine et ses accessoires, dans une bande de 1 mètre de large sur une longueur totale d'environ 45 mètres,
- les bornes de repérage si besoin.

ACCORDE à Enedis le droit d'effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance, occasionner des dommages aux ouvrages, étant précisé qu'Enedis pourra confier ces travaux au propriétaire, si ce dernier le demande et s'engage à respecter la réglementation en vigueur.

PRECISE qu'Enedis veillera à laisser la parcelle concernée dans un état similaire à celui qui existait avant son intervention.

DIT qu'en contrepartie, Enedis versera à la commune une indemnité unique et forfaitaire de 90 euros (quatre-vingt-dix euros).

APPROUVE les conditions de la convention de servitudes telles qu'elles lui ont été présentées, et autorise Madame le Maire à signer ladite convention ci-annexée, ainsi que tout document s'y rapportant.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD



30 SEP. 2025

30 SEP. 2025

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 26 septembre 2025

Le Maire - Catherine BASTARD



Le secrétaire de séance - Daniel FAVRE